Zeitschrift: Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue

française

Herausgeber: Le messager suisse

Band: 35 (1989)

Heft: 11

Artikel: Initiative populaire "pour une Suisse sans armée" : l'armée Suisse ... un

modèle européen

Autor: Olivier, René

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-848047

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 26.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Initiative populaire « pour une Suisse sans armée »

26 novembre 1989. Une date très simple pour un enjeu de taille. Ou comment un tout petit pays se permet de remettre en question une de ses institutions. Car, s'il est de mode en Europe actuellement d'envisager réduction d'effectifs militaires et restrictions budgétaires, la Suisse, elle, est appelée à se prononcer sur la suppression totale de son armée. Quitte à faire fi de son devoir d'auto-défense (devoir fixé, entériné à Vienne en 1815, à La Naye en 1907, à Versailles en 1919), condition inhérente à son statut de pays neutre. Le Messager Suisse aurait pu vous parler des prises de position des différentes partis politiques suisses. Lorsque vous saurez que les plus grandes formations invitent les citoyens à refuser cette initiative, ou laissent le vote libre (parti socialiste...), nous vous aurons tout dit. Nous avons préféré vous inviter à la réflexion. Pour ou contre, c'est à vous, lecteurs, de décider. Mais en réfléchissant bien aux conséquences.

L'ARMEE SUISSE...

UN MODELE EUROPEEN

Dans notre monde chaotique de la fin du XXº siècle où les institutions sur lesquelles se fondent les sociétés humaines sont partout remises en question, la notion d'armée mérite elle-même d'être repensée, pour être établie sur des bases conformes aux orientations que la logique de l'évolution assigne aux nations du XXIº siècle tout proche.

Une telle refonte des idées sur un sujet aussi grave ne peut se fonder que sur une étude approfondie des modèles si nombreux et si divers que nous offre l'histoire. C'est bien dans un travail de cet ordre que se situe le rôle culturel majeur des grands chefs militaires, hauts responsables de la défense des sociétés qui leur confient leurs biens les plus précieux, leur sécurité, leur survie, leur indépendance nationale. Cette diversité des modèles historiques est une source inépuisable de réflexions, d'enseignements qu'il faut d'abord étudier, puis adapter avec réalisme aux conditions particulières d'une situation toute nouvelle, celle du monde de demain.

Il ne saurait être question d'entreprendre ici une recherche d'une telle ampleur. On peut tout au plus, dans le cadre étroit d'un simple article, proposer une approche dont le développement remplirait un gros volume. En fait, l'énoncé de notre problème tient en peu de mots : dans notre Europe de demain, c'est-à-dire l'Europe réelle, fondée sur des données solides de caractères géographiques, humains, culturels, historiques et non sur les rêveries prétendument politiques des idéologues faiseurs de systèmes à finalités économico-financières suspectes, en un mot une Europe où la souveraineté des peuples qui la composent dans un esprit d'union doit être respectée, quelles peuvent être les bases d'un organe de défense confirmé aux exigences de l'évolution moderne et aux nécessités impératives de la sauvegarde des sociétés humaines du XXIe siècle ?....

L'exemple suisse

Précisément, un tel modèle existe et il n'a pas échappé à l'attention de nombreux penseurs militaires de diverses armées, préoccupés de l'avenir. C'est celui que présente,

avec ses traits d'originalité bien marqués, l'Armée Helvétique. Les raisons de cet intérêt se trouvent dans la nature même de cette armée, c'est-à-dire dans sa définition, sa constitution et son organisation, mais aussi et surtout dans sa qualité et dans son esprit.

Dans l'article 2 de sa Constitution la Confédération Helvétique formule ainsi sa propre définition : « La Confédération a pour but d'assurer l'indépendance de la Patrie contre l'étranger, de maintenir la tranquillité et l'ordre à l'intérieur, de protéger la liberté et les droits des confédérés et d'accroître leur prospérité commune. » Or, l'armée n'est que l'organe, l'instrument, le moyen d'action de la Confédération représentative de la communauté humaine de la Suisse, dans l'accomplissement de cette fonction capitale. Nous nous trouvons là devant un principe, un dogme même que nul ne saurait honnêtement contester.

En outre, cet énoncé si succint contient aussi et exprime le trait dominant de l'organisation militaire suisse, celui que l'on ne trouve jamais ailleurs marqué avec tant de netteté : armée et peuple sont une seule et même chose. Dans cette armée de milice tout citoyen est soldat. Le soldat se sent d'autant plus citoyen qu'il est soldat. En lui, dans cette double signification hautement humaine, se réalise l'harmonieuse synthèse des « droits » autour desquels on fait actuellement tant de tapage sans en comprendre le véritable sens, et des « devoirs »... don on parle beaucoup moins !...

Le soldat-citoyen

Le caractère le plus marquant de l'armée de milice suisse est dans la conception du service militaire du citoyen-soldat. Tout y est basé sur l'efficacité du programme d'instruction et d'entraînement. Dans aucune armée du monde l'apprentissage du combattant n'est aussi poussé qu'au cours des dix-sept semaines de formation de base, suivies des périodes annuelles de trois semaines comportant des programmes d'une richesse sur laquelle il y

aurait beaucoup à dire. Ces cours de répétition (C.R.) s'effectuent dans les unités même ou le soldat est incorporé en cas de mobilisation. Il est donc par avance familiarisé avec son unité d'affectation de combat, dont la cohésion est encore renforcée par le mélange permanent des classes d'âge.

Des écoles spéciales assurent la formation des gradés à tous les échelons où une instruction de plus en plus poussée confère les capacités constituant le seul critère de promotion aux fonctions et grades supérieurs. A tous les niveaux, la corrélation entre les compétences civiles et les affectations militaires est particulièrement recherchée, au bénéfice de la plus-value personnelle du citoyen-soldat dans les deux domaines complémentaires de son activité, ce qui permet de dire que si le soldat est au service de l'armée, l'armée est au service du citoyen.

La mobilisation

Autre sujet d'admiration qui singularise l'Armée Helvétique parmi toutes les armées du monde : son merveilleux système de mobilisation. Conçu et réglé avec une précision... d'horlogerie suisse, toute sa valeur repose sur le moral et le sens du devoir du soldat-citoyen qui a chez lui en permanence son équipement complet, son arme, sa munition de première donation, (24 cartouches à fusil). Pour décrire ce système, un simple mot suffit : un signal général diffusé sur les ondes. En 48 heures l'armée est opérationnelle. Le tout dans l'ordre, le calme et la sérénité... grâce au moral !...

Le plan stratégique

Il faudrait dire encore, en se gardant de trop s'étendre (car le sujet s'y prête !...) et sans trahir les secrets de la défense nationale, tout le bien que l'on pense du plan statégique assurant la sauvegarde du peuple suisse et de sa souveraineté en cas d'agression.

Le concept de défense helvétique, entièrement fondé sur l'éventualité d'une attaque extérieure... et intérieure, est établi en fonction des données si particulières de la configuration géographique du pays, au bénéfice d'une connaissance parfaite du terrain. Les dimensions réduites du territoire imposent une rapidité de manœuvre à laquelle les effectifs et le matériel sont particulièrement adaptés et que facilite au plus haut point la réduction des lignes intérieures. De plus, le rapport existant entre ces effectifs et ces dimensions présente un avantage stratégique d'une portée exceptionnelle en permettant une densité d'occupation, une saturation du champ de bataille telles qu'aucune autre armée du monde ne peut atteindre dans de pareilles conditions. L'implantation des nombreux ouvrages fortifiés et l'articulation des unités mobiles sur ces pôles d'amarage de la manœuvre permet à l'armée de conduire en toute indépendance un combat opiniâtre

et de longue durée. Une logistique qu'il faut qualifier de somptueuse s'appuie sur des réserves protégées de 650 000 tonnes de biens de soutien stockés, soit plus d'une tonne par soldat. En outre les moyens de protection, non seulement des combattants mais de l'ensemble de la population sont étudiés et réalisés avec un souci de perfection... difficilement imaginable ailleurs. Ainsi se dessine l'ordre de bataille régissant l'implantation des grandes unités : la ceinture des brigades frontières, les trois corps d'armée occupant le glacis et le corps d'armée de montagne appuyé sur trois forteresses. Le plan de campagne prévoit, comme le terrain l'impose, une défense échelonnée en profondeur sur le glacis du plateau, mettant en œuvre une judicieuse combinaison d'actions défensives et offensives appuyées sur le réduit alpin, l'os stratégique de la Suisse sur lequel un assaillant éventuel si puissant soit-il se casserait trop de dents avant de le ronger !...

Le bastion de l'Europe... Nouveaux Thermopyles

Il s'agit donc dans ces plans d'une stratégie défensive d'usure et de dissuasion dont on trouve la pleine justification doctrinale sous la plume savante de Clausewitz dans son célèbre traité (VI-XXIV). Avec la même autorité, ce philosophe de la guerre dont les enseignements sont professés dans toutes les académies militaires, démontre sur des arguments rigoureux la supériorité d'une défense de cet ordre sur l'offensive. A la lecture de ces pages on se rend compte de ce que serait le pouvoir d'érosion du système suisse actuel sur une attaque éventuelle. A côté de ces avantages il faut mentionner ceux que confère à l'armée suisse une armement ultramoderne servi par une troupe maintenue en permanence dans un état d'instruction dont on ne trouve ailleurs d'autres exemples que dans des unités spécialement entraînées.

Si le facteur moral a quelque importance à la guerre, ajoutons à celà une donnée primordiale : le soldat suisse est l'héritier conscient d'une tradition de vaillance qui le classe parmi l'élite guerrière européenne... Et cette tradition vient de loin. Pour s'en convaincre, il suffit de relire les commentaires de Jules César sur la guerre des Helvètes : il en dit long sur ce sujet !... S'il n'en était ainsi on pourrait s'inquiéter du sort de l'Armée Helvétique forte de ses 625.000 hommes, face aux hordes innombrables d'un envahisseur venu des steppes aux vastes ressources humaines. Or, c'est dans une optique toute différente qu'il faut envisager ce problème où le rapport des forces ne s'établit pas que sur des nombres. Dans un tel conflit l'Armée Suisse ressemblerait comme une sœur à la phalange des 300 Spartiales de Léonidas face à la multitude des barbares de l'empire perse... et l'on sait ce qui s'est passé en 480 aux Thermopyles : Xerxès en a gardé un mauvais souvenir.

Un modèle européen

Ces quelques réflexions ne sont qu'une faible partie de toutes celles que l'on devrait ajouter pour établir sans équivoque combien, dans son état actuel, l'Armée Suisse doit être considérée comme un modèle européen de haute valeur : un exemple riche d'enseignements pour les différentes armées nationales de notre continent. Cette certitude permet de mesurer la perfidie de l'attentat que l'on voudrait commettre vis-à-vis du peuple suisse en tentant d'abattre par des moyens bassement politiques une armée qui demeure, dans un monde en perpétuel état de guerre, la seule garantie de survie de sa population, la seule sauvegarde de sa dignité dans le concert discordant des nations.

L'attaque à laquelle nous assistons en ce moment ne sera pas la dernière. Elle n'est qu'un combat d'avant-garde des puissances occultes qui derrière un rideau de fumée idéologique prétendent réduire les nations à un état d'asservissement politique et économique aux finalités inavouables. Sans glisser de la logique de Clausewitz

à celle de Nostradamus, on peut prédire ce qui se prépare pour la Suisse à brève échéance. Même si la tentative engagée contre l'armée aboutit à un échec prévisible, attendons-nous à une prochaine offensive qui visera cette fois le bastion de LA NEUTRALITE SUISSE. Là, il s'agira pour l'ennemi potentiel d'entraîner la Suisse dans le guêpier de la politique européenne pour l'accrocher à la remorque des pays plus avancés dans la voie de la déchéance subversive. Puis, dans un troisième temps viendra l'attaque décisive contre LE PRINCIPE SACRE DE LA SOUVERAINETE HELVETIQUE, au profit de quelque sordide combinaison mondialiste dont il est grand temps de détecter, de dénoncer et de combattre les sombres dessins.

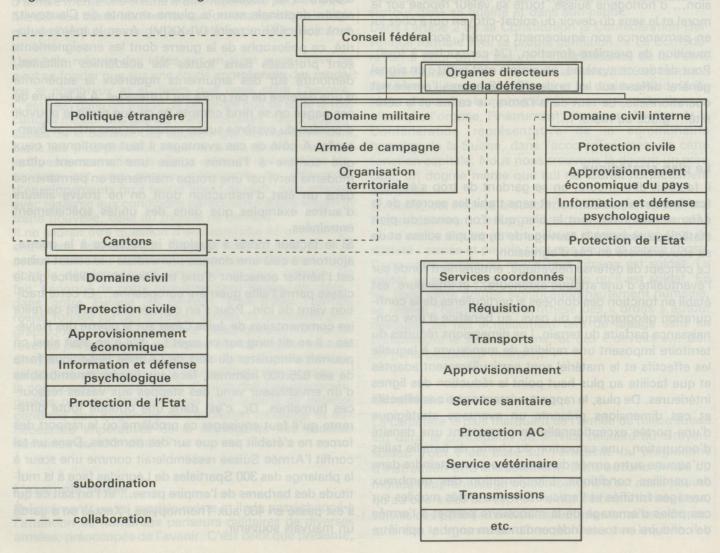
La Suisse est le dernier bastion de l'Europe. Nous comprenons pourquoi elle est attaquée. Le moment est venu pour les Suisses citoyens soldats de serrer les rangs autour de leurs drapeaux rouges à blanche croix!

René Olivier

ARMEE, MODE D'EMPLOI

A l'heure où la Suisse connaît une profonde remise en question de son armée, il nous a paru intéressant de publier ici un bref résumé de l'organisation militaire fédérale.

Organisation de la défense générale



« Tout Suisse est tenu au service militaire » art. 18 de la Constitution Fédérale.

A quelques exceptions près, ni les troupes, ni les cadres ne sont formés d'hommes de métier. Toutes les périodes militaires servent à l'instruction.

L'école de recrues que chaque Suisse apte accomplit généralement à l'âge de 20 ans dure dix-sept semaines. Il y reçoit une formation de base. Les connaissances, les aptitudes, acquises lors de ces dix sept semaines seront approfondies lors des cours des trois semaines accomplies annuellement au cours des huit années suivantes.

L'armée suisse comprend des troupes terrestres et l'aviation. En cas de mobilisation générale de guerre, l'armée dispose d'environ 625 000 hommes (y compris un nombre restreint de femmes volontaires).

Missions de l'armée suisse

Elle doit défendre l'ensemble du pays suisse en cas d'aggression.

L'armée :

- « défend le territoire Suisse dès la frontière ;
- « empêche l'adversaire d'atteindre ses objectifs ;
- « maintient une partie au moins de son territoire sous la souveraineté de la Confédération. »

(Extrait du rapport du gouvernement suisse sur la politique de la sécurité - 1973).

Aide apportée aux populations civiles :

Les services sanitaires militaires et civils, travaillant en étroite collaboration, la protection aérienne sont autant de structures proposant des moyens importants destinés à la protection de la population. La protection aérienne est une véritable formation pour le cas de catastrophe, puisqu'elle est équipée de manière à pouvoir déblayer les décombres, dégager des blessés et à combattre les incendies.

Réparties sur l'ensemble du territoire, les troupes de protection aérienne correspondent à environ deux divisions de troupes de combat). Son engagement s'effectue en relation direct avec la protection civile.

« La commune est la principale responsable en matière de protection civile »

Il existe, à travers tout le pays, une infrastructure vouée à la protection passive de la population. (Plus de 80 % d'entre elle peut trouver refuge dans des abris de béton). Chaque commune dispose d'une organisation — un chef local auquel est subordonné une troupe non armée de protection civile — chargée de la mise en alerte des populations, de l'attribution des abris, assistance sanitaire, du déblaiement, de la lutte contre les incendies... Ainsi, plus de 500 000 hommes et femmes sont astreints à ce service qui, en temps de paix, apporte son aide en cas de catastrophes (cf les inondations en Suisse alémanique en 1987) ou même venir au secours des populations en danger (tremblements de terre, inondations...) à l'étranger.

La défense militaire, c'est aussi :

- 20 000 emplois au Département Militaire Fédéral (dont 5 000 dans les entreprises fédérales d'armement et plus de 500 dans divers offices d'autres départements).
- Un millier d'emplois au niveau cantonal.
- 3 milliards de francs suisses dépensés chaque année par le DMF pour le matériel, les services ou les constructions.
- Il faut ajouter à cela les dépenses dont profitent le commerce et l'artisanat local lors du stationnement des troupes : un régiment d'infanterie dépense environ 0,5 à 1 million de fr.s. pendant un cours de répétition pour des biens et des services. Il faut donc imaginer quelles seraient les conséquences économiques et sociales en cas de suppression de l'armée, en sachant que, outre les 20 500 emplois directement concernés, seraient menacés les quelques 2 000 personnes travaillant à domicile pour l'armée car :
- Une part importante des mandats est attribuée dans les régions de montagne ou régions économiquement faibles.
- D'autre part de nombreuses entreprises travaillent pour l'armée en sous-traitance.

Les couturières à domicile : du travail sur mesure

En Suisse, il n'y a pas d'usine d'habillement militaire. Esprit fédéral obligeant, ce sont des fabricants (civils) et des couturières à domicile qui réalisent les uniformes militaires, en fonction de leur disponibilité et de la demande cantonale.

Ainsi, certaines ne confectionnent que des pantalons, d'autres seulement des tuniques.

Le tissu, elles vont le chercher dans les arsenaux, qui le leur fournissent en pièces prédécoupées.

En guise de conclusion

Pour ou contre, il est évident que, quelques soient les résultats de la votation du 26 novembre, le débat continuera. Expression d'une évolution (les statistiques le prouvent, le recrutement militaire suit depuis quelques années, une courbe descendante), d'un malaise dont les causes sont loin d'être encore traduites et expliquées complètement, cette initiative aura eu le mérite de mette en avant ce que la Suisse a d'unique : la démocratie directe. L'on peut alors se poser une question : le citoyen, s'il n'était pas astreint à la défense de son pays, aurait-il encore ce droit légitime de souveraineté ? En aurait-il encore la possibilité sans cette participation active et réelle, cette obligation de quitter régulièrement son travail, son foyer. (Contre partie effective : « le citoyen doit défendre son pays. En échange, il a droit de regard et d'intervention sur les affaires de l'Etat »).

Initiative « pro vitesse 130/100 »

L'initiative populaire « pro vitesse 130/100 » a été déposée en 1985. Elle demande des limites supérieures de 130 km/h sur autoroutes et de 100 km/h hors des localités. L'Union Syndicale Suisse, le Parti socialiste suisse, l'Union démocratique du Centre et le Parti radical démocratique recommandent le sujet de cette initiative.

Rôle de l'attaché militaire à l'Ambassade de Suisse à Paris

Accrédité auprès de la France, de l'Espagne et du Portugal, il joue le rôle d'intermédiaire entre le Département Militaire Fédéral et les états-majors des Etats précités. Visite de troupes, organisation de visites pour délégations suisses, interlocuteur privilégié des industriels qui traitent ou désirent traiter avec la Suisse (dans le domaine de l'armement), voilà en résumé, quelles sont ses activités. Il ne faut pas non plus négliger l'information (demandes de renseignements sur l'armée suisse, sur la protection civile, etc...)
Il a, pour le seconder, un adjoint et une secrétaire...

Nouvel attaché militaire suisse à l'Ambassade de Suisse à Paris

Le Brigadier Bruno Delazes a été nommé attaché de défense pour la France, l'Espagne et le Portugal. Il succède à M. le Divisionnaire René Planche, qui rentre en Suisse.

Commémoration de la « Mob. de 1939 » « Un acte de reconnaissance » Jean-Pascal Delamuraz, Président de la Confédération

Août et septembre ont vu, un peu partout en Suisse, la célébration du cinquantième anniversaire de la mobilisation générale de 1939. Les vétérans ont été nombreux à se rassembler : 4 500 à Fribourg, 2 500 à Coire, plus de 3 000 à Yverdon, 6 500 en Suisse centrale, plus de 20 000 en Suisse alémanique et au Tessin. Le point d'orgue : la commémoration officielle au Rütli. Devant mille deux cents invités, le Président de la Confédération Jean-Pascal Delamuraz a déclaré qu'il ne s'agissait ni de fêter le début de la guerre, ni de fêter sa commémoration. Mais, ajouta-t-il, « un pays libre doit être capable de gratitude envers ceux qui ont préservé sa liberté, notre liberté ». Plaidant en faveur d'une Suisse solidaire, ouverte et généreuse, il insista sur le fait que « la Suisse de 1989 accomplira d'autant mieux son rôle extérieur, qu'elle sera cohérente intérieurement et capable de se défendre ».

« Le Diamant, c'est du toc » : contre-manifestation et critiques

Il y eut des critiques, quelques manifestations, organisées la plupart du temps par le Groupe « Pour une Suisse sans armée », qui, symboliquement, fit un lacher de roses au-dessus du Rütli lors de la commémoration officielle. Les reproches concernaient principalement la politique

de la Suisse pendant la dernière guerre (livraisons d'armes à l'Allemagne, les affaires financières traitées en Suisse, les activités des espions). Le regard des historiens (réunis lors d'une table ronde internationale à Zurich), est lui, plus nuancé. Ils ont aussi souligné la responsabilité dans l'éclatement de la guerre de la France, et surtout de l'Union Soviétique qui vient de reconnaître la responsabilité de Staline.

Paroles de femmes

On les oublie souvent. Pourtant, elles l'ont vécu aussi, cette guerre. Frauenfeld a été une des rares places de mobilisation à les inviter : huit cents d'entre elles s'y sont rendues. A Berne, également, plus de cinq cents femmes venues de toute la Suisse avaient répondu à l'invitation lancée par trois organisations féminines (l'Union des Paysannes Suisses, l'Alliance des Sociétés Féminines Suisses et la Société d'Utilité Publique des Femmes Suisses).

Hommage à celles qui ont vécu et participé par leur engagement personnel à la mobilisation générale de 1939, à une époque où, rappelonsle, les femmes ne détenaient ni droit de vote, ni d'éligibilité.

Ces réunions leur ont permis de témoigner et, surtout, d'inviter chacun à se souvenir... pour que pareille tragédie ne se renouvelle plus jamais.

Mobilisation de 1939 : Il y a 50 ans, le Général Guisan était élu Les pleins pouvoirs font de la Suisse une « démocratie autoritaire »

Le 30 août 1939, l'Assemblée fédérale accordait au Conseil fédéral les pleins pouvoirs et élisait le colonnel commandant de corps Henri Guisan à la tête de l'armée avec le grade de général. En réunissant les officiers supérieurs sur la prairie du Rütli, en 1940, il devenait le symbole de la résistance du pays. Ses négociations secrètes avec la France et en particulier la découverte d'un wagon rempli de documents secrets par les Allemands, à la Charité-sur-Loire, à une centaine de kilomètres de Dijon, lui ont également valu des critiques.

Les pleins pouvoirs accordés au Conseil fédéral n'ont guère soulevé de discussions dans les milieux parlementaires. Pourtant, comme le souligne l'historien Edgar Bonjour, ils ont fait de la Suisse une démocratie autoritaire. La politique a pris un tour personnel durant les années de guerre. Elle était conduite par quelques magistrats alors que le peuple et ses représentants occupaient le fond de la scène.

Une mobilisation de soldats mal armés

Le Conseil fédéral a ordonné la mobilisation générale pour le 2 septembre dès l'annonce de l'entrée des forces du Reich en Pologne. Le 3 septembre quelque 450 000 hommes avaient gagné les différentes places qui leur étaient assignées, sans incident majeur. La Suisse ne disposait toutefois pas de suffisamment de munitions, de réserves de carburant et de matériel sanitaire. Les unités blindées et la défense contre avions n'étaient pas pourvues comme elles auraient dû l'être. Des canons datant en partie des dernières années du siècle précédant avait été remis à l'artillerie.

Le général Guisan a mis l'accent, au début du conflit, sur la défense du nord, du nord-est et du nord-ouest de la Suisse. A son initiative, on a institué des gardes locales, une organisation réunissant des volontaires, soldats ayant accompli leur service ou jeunes de 16 à 20 ans. Les gardes locales avaient pour mission d'assurer la sécurité de l'arrière, libérant ainsi un maximum d'hommes pour le front proprement dit.

Les négociations du général avec la France

Le général Guisan avait pris des contacts avec le grand quartier-général français à titre inofficiel. Il se proposait de mettre sur pied une collaboration planifiée dans l'hypothèse d'une intervention allemande qui aurait entraîné la Suisse dans le conflit. Un mois avant le début des hostilités, le colonel commandant de corps Jules Petitpierre, chef de l'état-major général, s'était rendu à Paris muni des instructions du général à ce sujet. Tout était fondé sur une éventuelle agression du Reich.

Seul parmi les membres du gouvernement, le Conseiller Fédéral Rudolf Minger, était informé de la démarche du général. De l'avis d'Edgar Bonjour, Guisan n'avait rien à se reprocher au niveau du droit régissant le statut de la neutralité. Sur le plan de la politique de la neutralité cependant, des plans dressés en vue d'une collaboration en cas de guerre et conclus en temps de paix soulèvent toujours des questions délicates.

Le rapport du Rütli

Le rapport du Rütli, le 25 juillet 1940, alors que le moral de la population était au plus bas, (la Suisse était presque complètement entourée par les forces de l'axe), a fait que, pour beaucoup de Suisses, le général est devenu un symbole de la volonté d'indépendance de la Suisse. Il a invité les officiers supérieurs réunis, tous arrivés de Lucerne à bord d'un même bateau, à faire preuve d'une résistance sans faille et à lutter contre toute manifestation de défaitisme.

Le général a saisi l'occasion pour évoquer l'idée du Réduit. Grâce à l'occupation des Alpes, en cas de la nécessité d'une retraite, l'armée se serait emparée des passages alpins et en aurait fait une arme de dissuasion ou les aurait détruits.

Un mois avant le rapport du Rütli, le Conseiller Fédéral Marcel Pilet-Golaz, chef du département politique, avait prononcé une allocution radiophonique assez vague permettant tout de même de supposer que l'on s'apprêtait à prendre quelque distance à l'égard des institutions de la démocratie...